



- Zonages du PLU**
- UA : Zone urbaine de bâti mitié dense et ordoné
 - UB : Zone urbaine d'extension de bâti mitié ordé ou pavillonnaire
 - UE : Zone urbaine à vocation d'équipements collectifs
 - UX : Zone urbaine à vocation d'équipements économiques compatible avec la proximité d'habitat
 - UV : Zone urbaine à vocation d'équipements économiques inconstructible avec la proximité d'habitat
 - AU : Zone d'urbanisation future à vocation principale d'habitat desservie par les équipements collectifs, ouverte à l'urbanisation non soumise à permis de construire pour les équipements collectifs, non ouverte à l'urbanisation
 - NP : Zone naturelle sensible où les constructions sont interdites
 - N : Zone naturelle neutre inconstructible
 - Ne : Secteur de la zone N à vocation d'équipements et infrastructures liés à la vie communale (châteaux, systèmes d'assainissement collectif...)
 - Ni : Secteur de la zone N à vocation d'équipements collectifs de loisir et de détente (terrasses, extensions, réhabilitation...)
 - Nv : Secteur de la zone N autorisant l'évolution du bâti existant (terrasses, extensions, réhabilitation...)
 - A : Zone agricole constructible pour les agriculteurs
 - A* : Secteur de la zone A inconstructible en raison de sa qualité paysagère et / ou environnementale
 - Ap : Secteur de la zone A inconstructible en raison de sa qualité paysagère et / ou environnementale
 - AV : Secteur de la zone A autorisant l'évolution du bâti existant (terrasses, extensions, réhabilitation...)
 - AV : La construction de bâtiments agricoles dont l'usage est compatible avec la vocation d'habitat
- Emplacements réservés**
- Emplacement réservé
 - Bâti agricole pouvant changer de destination (article L123-3-1)
 - Élément de patrimoine protégé au titre de l'article L123-1-7 :
 - MU - Muret
 - Hale
 - Puits
 - Oratoire
 - Papeyrie
 - Tour à cloch
- Éléments d'infrastructure**
- Bâtiment existant ou construction en cours
 - Intention de permis de construire
 - Intention de permis de construire
 - Intention de permis de construire

3b1

PLAN DE ZONAGE ET EMPLACEMENTS RESERVES

Élaboration du PLU approuvée le 07 Décembre 2011

ECP Urbanisme Yan Le Gal Consultants Artline
 Christiane Sauter - St Maurice Espert Urbanisme

Commune de
THENEZAY

Élaboration
du Plan Local
d'Urbanisme
P.L.U

Planche n°5
Échelle 1/5000